Pérou : un décret classe le « transsexualisme » parmi les « troubles mentaux »

Article rédigé par Le Salon Beige, le 21 mai 2024

Source [Le Salon Beige] : Le gouvernement péruvien a publié un décret classant le « *transsexualisme* », le fait de se travestir et « *d'autres identités de genre* » parmi les « *troubles mentaux* ».

Le décret, signé le vendredi 10 mai par la présidente péruvienne Dina Boluarte, le ministre de la Santé et le ministre de l'Economie, stipule que les personnes diagnostiquées avec un « transsexualisme, un travestissement à deux rôles, un trouble de l'identité de genre dans l'enfance, d'autres troubles de l'identité de genre, un travestissement fétichiste ou une orientation sexuelle égodystonique » seront prises en charge pour leur « problème de santé mentale » dans le cadre du plan d'assurance maladie du pays.

## **Source**

21/05/2024 01:00